

Objet : **AVIS SUR DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUIRE**

R. D. N° **7N**

Commune **SENAS** Agglomération

Dossier N °: **PC 13 105 24 E0034**

Demandeur : **BOUYGUES IMMOBILIER**

P.J / : Dossier en retour

Date d'arrivée de la demande : 04/11/2024

Nature des travaux :

**Construction d'un ensemble immobilier de 89 logements « Auture Est »
La desserte s'effectue par une voie à créer donnant sur la RD7n avec
aménagement d'un carrefour à feux**

Considérant que :

- **L'aménagement du carrefour à feux sera réalisé en cofinancement entre la commune et le Conseil Départemental**

Le Département émet un avis favorable

12 NOV. 2024

Martigues, le
Pour la Présidente du Conseil Départemental, et par
délégation,
Le chef d'Arrondissement des Routes et des Ports



Thierry GREBAC